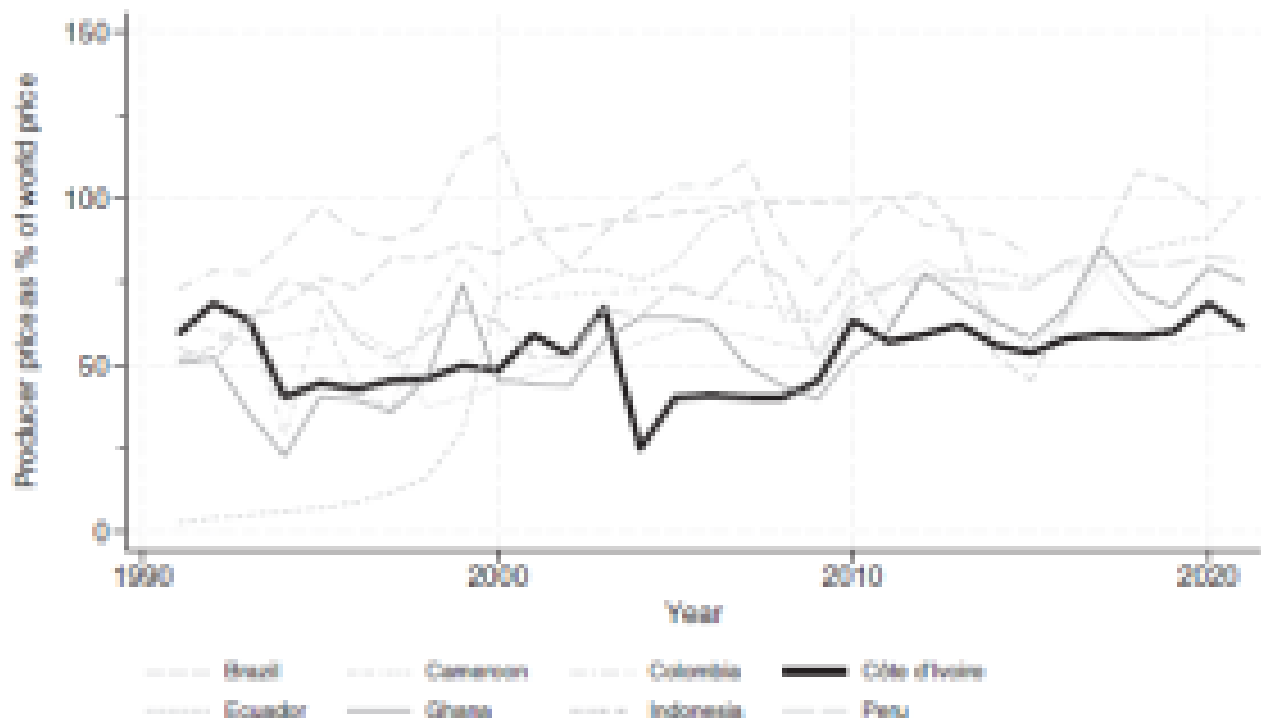


Organisation de la filière cacao en Côte d'Ivoire et effets sur les prix à la production

20 mars 2026

Si la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, la plupart des planteurs ivoiriens connaissent la précarité économique. Dans un article publié en décembre 2025 dans le *Journal of Agricultural Economics*, des chercheurs analysent les processus de formation des prix afin de comprendre pourquoi ceux payés aux producteurs ivoiriens sont sensiblement plus bas que ceux observés dans d'autres pays (figure).

Comparaison des prix à la production dans différents pays producteurs de cacao, en pourcentage du prix mondial



Source : *Journal of Agricultural Economics*

Après avoir été largement dérégulée dans les années 1990, la filière cacao ivoirienne a fait l'objet d'une re-régulation partielle à partir de 2012. Elle est désormais administrée par le Conseil du café-cacao, un organisme étatique qui se charge de la commercialisation de la production à l'international, fixe les prix aux différents maillons de la filière et fait en sorte que les prix à la production représentent au moins 60 % du [prix CIF](#) obtenu à l'export. Les auteurs font l'hypothèse que cette organisation est source d'inefficacités, qu'elle compromet la bonne transmission des prix mondiaux vers les producteurs et explique leurs difficultés économiques. Pour tester cette hypothèse, ils réalisent une analyse économétrique en deux temps. Ils mesurent d'abord la transmission des prix mondiaux au niveau des exploitations ivoiriennes, au moyen de modèles à correction d'erreurs. Puis ils tentent d'identifier les déterminants des prix à la production en conduisant une enquête auprès de plus d'un millier de ménages.

Contrairement à leur hypothèse initiale, ils montrent que les variations des prix à l'international sont très efficacement transmises aux producteurs. L'élasticité de transmission à long terme calculée témoigne ainsi d'un marché parfaitement concurrentiel. Par ailleurs, aucun des facteurs habituellement associés au bon fonctionnement des marchés (accès à l'information, concurrence locale) ne ressort de l'enquête auprès des ménages comme ayant un effet statistiquement significatif sur le prix à la production. Aussi, même si les auteurs ont pu constater de modestes inefficacités dans l'organisation de la commercialisation par le Conseil du café-cacao, ils concluent que les régulations mises en place en Côte d'Ivoire n'altèrent pas de façon importante le bon fonctionnement des marchés, et ne sont pas la cause principale des faibles prix à la production constatés dans le pays. Ils recommandent de soutenir le développement du reste de l'économie du pays,

afin de détourner une partie des agriculteurs de la production de cacao et ainsi, à terme, faire remonter les prix.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : [*Journal of Agricultural Economics*](#)